

Observatoire Régional de la Sécurité Routière d'Ile de France

Baromètre du mois de Juillet 2008

Bilan du mois	Accidents corporels	Personnes tuées à 30 jours	Blessés
Juillet 2008 provisoire	1 878	32	2 112
Juillet 2007	1 794	38	2 150
Variation	+84	-6	-38
Evolution Régionale	+ 4.7%	-15.8%	-1.8%

Evolution Nationale	-8.8%	-15.7%	-21.3%
----------------------------	-------	---------------	--------

Le mois de juillet 2008 présente, à l'échelle régionale comme nationale, une diminution du nombre de personnes tuées par rapport à 2007 (-16%). Ce résultat s'observe principalement (et de manière homogène) sur l'ensemble des départements de petite couronne.

En revanche on constate une stabilisation du nombre de personnes blessées et une augmentation d'accidents corporels par rapport à l'année précédente.

Bilan du premier semestre	Accidents corporels	Personnes tuées à 30 jours	Blessés
7 mois 2008	12 829	213	14 991
7 mois 2007	12 728	203	15 187
Variation	101	10	-196
Evolution Régionale	+ 0.8%	+ 4.9%	-1.3%

Evolution Nationale	-7.3%	-10.3%	-9.7%
----------------------------	-------	---------------	-------

Le bilan de ces sept premiers mois de 2008, en comparaison à celui de l'année précédente, révèle une stabilité du nombre d'accidents corporels et de personnes blessées en région Ile de France.

Néanmoins, le nombre de personnes tuées sur cette période est supérieur à 2007 et ce principalement sur Paris et en grande couronne (Seine et Marne et Essonne). En revanche le département des Yvelines se démarque des résultats observés en grande couronne et présente, tout comme en petite couronne (Seine Saint Denis notamment), une amélioration de cet indicateur.

Au niveau national le bilan des sept premiers mois 2008 est plutôt favorable.

Nota : Les résultats présentés dans ce baromètre reposent sur un système de remontées rapides. Ces données, dites ATB (Accidents, Tués, Blessés), sont fournies par les préfetures de département et les observatoires départementaux de sécurité routière en DDE. Ils s'agit de données provisoires.